

# Info-Parents

ÉCOLE SECONDAIRE LA RENCONTRE  
ÉDITION OCTOBRE 2025



## **MOT DE LA DIRECTION**

Nous sommes déjà rendus aux derniers jours de la première étape. Les élèves sont présentement en période d'évaluation. On continue de les soutenir ensemble, parents et personnel de l'école, pour favoriser leur réussite. La présence à l'école dans les prochains jours est encore plus importante qu'à l'habitude. On vous invite aussi à diriger votre enfant vers son tuteur pour l'aider à trouver des moyens favorisant sa réussite.

### **PROCHAIN CE**

La prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra le lundi **10 novembre** à 18 h 30

### **BULLETIN 1ÈRE ÉTAPE**

**Jeudi 13 novembre 2025**  
Rencontre de parents de 18 h 30 à 21 h

Tous les élèves de secondaire 5 et leurs parents sont invités à la soirée collégiale qui aura lieu le **Mardi 25 novembre à 19 h à l'auditorium.**

Pour tout besoin en orientation, n'hésite pas à prendre rendez-vous avec Mme Annie, conseillère d'orientation



# Info-Parents



## ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

**Vendredi 31 octobre période 4 :** Célébration de l'Halloween

**Lundi 3 novembre :** Sortie au théâtre pour les élèves de 4e et 5e sec.

**Mercredi 12 novembre :** Vaccination pour les élèves d'âge de 3e sec.

**Jeudi 13 novembre :** Sortie Zoom (4e et 5e secondaire)

**Vendredi 14 novembre :** Journée pédagogique

**Lundi 17 novembre :** Journée pédagogique

**Vendredi 5 décembre :** Journée pédagogique

**Vendredi 19 décembre :** Fête de Noël

## CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Les mallettes de chocolat pour la campagne de financement annuelle ont été remises le 3 octobre dernier. Les élèves ont jusqu'au vendredi 7 novembre pour rapporter l'argent de la vente de leur mallette.

Les enveloppes doivent :

- Être bien identifiées au nom de l'enfant;
- Être remises en mains propres à Mme Édith;
- Contenir le moins de monnaie possible afin d'éviter les pertes d'argent.



# Info-Parents



## TU ES TÉMOIN OU TU SUBIS DE L'INTIMIDATION?

2 moyens de dénonciation sont possibles :

- Complète le formulaire de dénonciation disponible ici :



- Parles-en à ton tuteur, un intervenant ou à la direction de l'école

École : 418 356-3314 Jocelyn : 7725 Andréanne : 7721 Mathieu : 7702 Mélanie : 7701

## PROCÉDURE DE PLAINE

En cas d'insatisfaction au regard des services scolaires qu'il a reçus, qu'il reçoit, qu'il aurait dû recevoir ou qu'il requiert, un élève ou ses parents peuvent formuler une plainte selon une procédure comportant au maximum trois étapes. L'élève ou son parent poursuit sa plainte à une étape supérieure s'il demeure insatisfait du résultat de l'étape précédente.



## VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Il est possible d'effectuer directement un signalement au DPJ ou de formuler une plainte au protecteur régional de l'élève. Cela doit être fait par écrit.

Toute personne victime de violence à caractère sexuel ou tous ses proches peuvent, en tout temps, signaler la situation à la police ou au directeur de la protection de la jeunesse (DPJ), qu'ils l'aient ou non rapportée à l'établissement d'enseignement ou au protecteur régional de l'élève. Les signalements et les plaintes adressés à l'établissement d'enseignement ne se substituent pas au travail des corps policiers et de la protection de la jeunesse:

Coordinnées du DPJ : 1-800-461-9331

Coordinnées du service de police : 418-598-3343